



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2977
22 août 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Après trois ans de guerre Les brigands prêts à se partager l'Ukraine



DIEGO HERRERA CARCEDO - AFP

Plan Bayrou

**Il faut une
riposte ouvrière**

Page 3

Pharmacies

**Le gouvernement
soigne les trusts**

Page 4

Gaza

**Pas de trêve
pour le massacre**

Page 7

Leur société

- Face au plan Macron-Bayrou-Medef: il faut une riposte ouvrière 3
- Borne à Mayotte: ministre menteuse 3
- Allocation de rentrée scolaire: toujours insuffisante 3
- Pharmacies: le gouvernement soigne les trusts 4
- Soutien aux Palestiniens: cela reste un délit 4
- Samu social: charité mal ordonnée 4
- Saint-Raphaël: une campagne anti-communiste 4
- Fromages contaminés: nouveau scandale sanitaire 5
- Nestlé Waters: profit imbuvable 5
- Coût de la vie étudiante: sélection par l'argent 5

Dans le monde

- Ukraine: pendant les pourparlers, la tuerie continue 6
- Guerre et business 6
- Gaza: pas de trêve au massacre 7
- Israël: manifestations et grèves contre Netanyahu 7
- États-Unis: mortalité infantile en hausse 7
- Espagne: des incendies prévisibles 8
- France-Cameroun: une reconnaissance aux allures de provocation 8
- Grande-Bretagne: liberté... de se taire 12
- Canada: une grève déterminée 12
- Migrants: toujours des morts en Méditerranée 12

Dans les entreprises

- Ascometal - Hagondange 9
- Absences pour règles douloureuses 9
- Centrale thermique - La Réunion 9
- RATP 10
- Chimie de Saint-Fons 10
- CPF - Itancourt 10
- Michelin - Cholet 11
- Licencier pour mieux se gaver 11

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12



Après trois ans de guerre, les brigands qui dirigent le monde prêts à se partager l'Ukraine

En se rencontrant en Alaska le 15 août, Trump et Poutine ont fait assaut d'amabilités. Il n'en est sorti aucun accord de paix ni cessez-le-feu, mais les deux dirigeants ont discuté pendant près de trois heures du sort de l'Ukraine, sans que son président Zelensky n'ait été autorisé à être présent. Rien n'a filtré du contenu de ces échanges, mais très clairement Trump a accepté que la Russie puisse annexer des territoires ukrainiens.

Ainsi, après s'être opposés avec la peau des peuples ukrainien et russe pour savoir qui imposerait sa suprématie sur la région, les dirigeants américain et russe ont décidé de s'entendre pour dépecer l'Ukraine! Tout cela après trois années d'une guerre fratricide qui a fait des centaines de milliers de blessés, mutilés ou tués.

Disposer des peuples sans tenir compte de leurs aspirations, les dresser les uns contre les autres pour mieux les dominer, cela a toujours été la méthode des gouvernants dans le monde impérialiste. Et, en la matière, Trump, Macron et leurs pareils ne valent pas mieux que Poutine!

Si les dirigeants européens se prétendent scandalisés, c'est seulement parce qu'ils enragent d'avoir été tenus à l'écart. Macron et ses homologues européens réclament une place à la table des négociations pour y défendre le droit de leurs capitalistes de récupérer quelques miettes du pillage de l'Ukraine.

Les dirigeants occidentaux ont le culot de prétendre se soucier de la sécurité de l'Ukraine alors que la responsabilité de cette guerre leur incombe entièrement. Pendant trois décennies, ils ont mené une politique d'encerclement de la Russie par les troupes de l'Otan. En réaction à ces pressions, Poutine a envahi l'Ukraine en février 2022 pour préserver les intérêts de la couche de privilégiés et d'oligarques qu'il représente. Le maître du Kremlin est un dictateur aux méthodes brutales et criminelles. Mais les dirigeants occidentaux ont fait preuve du même mépris des peuples et de leurs souffrances en attisant la guerre pendant trois ans pour défendre leurs intérêts impérialistes.

Trump souhaite que cette guerre s'arrête pour la simple et bonne raison que les États-Unis sont déjà les grands vainqueurs de cette boucherie. Leurs capitaux ont pu faire main basse sur des pans entiers de l'économie ukrainienne. Leurs trusts se sont enrichis au travers des fournitures d'armes et de bien d'autres matériels. Et les

États-Unis ont profité des sanctions sur le gaz et le pétrole russes pour supplanter leurs concurrents européens.

Trump et Poutine se comportent comme des brigands qui se partagent un butin après se l'être disputé. Comme la répartition dépend de l'avancée des troupes, les combats s'intensifient et de nombreux Ukrainiens et Russes continuent à mourir chaque jour, au front et à l'arrière.

Si les négociations actuelles finissent par déboucher sur un accord, la paix ne sera probablement qu'une trêve entre deux guerres. Dans le monde impérialiste en crise, une guerre économique toujours plus féroce engendre de plus en plus de tensions. L'Afrique et le Moyen-Orient sont ravagés par des guerres qu'alimentent les manœuvres des grandes puissances. Et comment va évoluer l'affrontement économique entre les États-Unis et la Chine? Derrière la politique des États, il y a les appétits et les rivalités des bourgeoisies concurrentes qui tirent les ficelles.

Même dans les pays les plus développés, comme ici en France, cette concurrence et ces rivalités internationales frappent de plein fouet les travailleurs. C'est en effet au nom de la compétitivité que le grand patronat et le gouvernement nous mènent une guerre sociale féroce, s'attaquant aux emplois, aux retraites, au système de santé, à l'éducation... La minorité d'exploiteurs qui dirige l'économie est prête à nous faire crever pour ses profits! Demain, si ses intérêts l'exigent, elle n'hésitera pas à nous envoyer à la mort dans une guerre semblable à celle que vivent aujourd'hui les Ukrainiens.

C'est cette classe sociale et sa domination que nous avons à combattre, et pas seulement ses représentants du moment. Pour qu'elle disparaisse, il faudra la renverser, c'est-à-dire l'exproprier et diriger la société et l'économie collectivement à l'échelle du monde.

Les travailleurs constituent la seule force sociale capable de changer la société de fond

en comble, du fait de leur situation au cœur de l'économie qu'ils font tourner.

Tous ceux qui veulent œuvrer à un autre avenir pour la société que celui que le capitalisme nous promet doivent consacrer leurs forces à faire émerger un parti défendant ce programme, celui des idées communistes révolutionnaires.

Nathalie Arthaud



DIEGO HERRERA CARCEDÓ - AFP

Après un bombardement russe sur le centre de Kramatorsk en Ukraine, le 1er août.

Face au plan Macron-Bayrou-Medef: il faut une riposte ouvrière

Le Premier ministre, Bayrou, a annoncé mi-juillet 44 milliards d'euros d'économies sur le budget de l'État et celui de la Sécurité sociale. Il tente depuis de convaincre la population d'avalier cette pilule amère.

Le projet prévoit en effet d'économiser sur tous les budgets dits sociaux, de réduire l'accès aux soins, les pensions de retraite et les allocations-chômage, de réduire le nombre des fonctionnaires et de bloquer leurs salaires, mettant un peu plus à mal les services publics indispensables à la population et, carrément, d'imposer deux jours de travail gratuit à tous les salariés.

C'est une attaque en règle contre les travailleurs

et en faveur de la très mince couche des grandes familles capitalistes qui veulent maintenir et même augmenter leurs profits malgré le marasme économique. Cette évidence, de plus en plus flagrante, suscite le dégoût voire la colère dans une fraction croissante de la population.

Du côté des confédérations syndicales, en ce mois d'août, c'est le silence sur la nécessité d'une réponse générale au plan Bayrou, une riposte qu'elles ne prévoient

ni ne préparent.

Des appels confus à « tout bloquer le 10 septembre », circulent sur les réseaux sociaux, relayés un peu partout, y compris désormais par Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier se satisfait du vague des propositions et des revendications, se contentant d'y ajouter son objectif politique, chasser Bayrou. Mélenchon et ses amis demandent ainsi qu'on leur fasse confiance et prétendent que leur arrivée au pouvoir suffirait à régler les problèmes sociaux.

Mais personne ne réglera jamais les problèmes des travailleurs à leur place dans une société où ce sont les patrons qui



Manifestation pour les retraités à Strasbourg le 19 janvier 2023.

décident de tout ! C'est pourquoi il faut maintenant que les revendications soient discutées : depuis l'augmentation et l'indexation des salaires, pensions et allocations, jusqu'au contrôle des travailleurs sur la production en passant par la répartition du travail entre tous, aux frais des capitalistes. Il faut mettre au point les moyens de la lutte,

c'est-à-dire avant tout de la grève, qui frappe au cœur le capital, et surtout son contrôle par les travailleurs eux-mêmes. Cela ne pourrait être le fait que de comités de lutte, réunis dans les entreprises et les quartiers, afin de préparer réellemment et dès aujourd'hui la contre-attaque si longtemps attendue.

Paul Galois

Borne à Mayotte : ministre menteuse

La ministre de l'Éducation, Borne, était en déplacement à Mayotte lundi 18 août, à une semaine de la rentrée scolaire dans l'archipel. Elle y a déclaré que les élèves seraient accueillis « dans les mêmes conditions qu'avant le cyclone ». Un mensonge éhonté.



Une salle de classe après le cyclone Chido, en janvier.

Huit mois après le passage du cyclone Chido, malgré les promesses de l'État français, les travaux dans bien des écoles ne sont pas finis, voire n'ont pas du tout commencé. Borne l'a reconnu elle-même quand elle a affirmé par ailleurs que, dans le premier degré, « 90 % des élèves pourront être accueillis à raison de 24 heures de cours par semaine », les 10 % restants, plus de 6 500 élèves, un détail pour la ministre, bénéficiant de « dix heures au départ ». En réalité, la ministre n'en savait rien puisque

dans bien des endroits, à une semaine de la rentrée, les enseignants ne savaient pas eux-mêmes comment l'accueil des élèves allait se faire. Il était en tout cas prévu que dans les établissements sinistrés, les élèves continuent à se partager les classes, matin pour les uns, après-midi pour les autres, ou seulement quelques heures par semaine. La FCPE, la Fédération des conseils de parents d'élèves de Mayotte, dénonçant cette visite comme une opération de communication, a boycotté la rencontre avec la

ministre.

Si les travaux n'ont pas démarré, c'est aussi parce que l'État n'a débloqué qu'une infime partie des fonds prévus pour la reconstruction, arguant de dossiers mal ficelés, ce qui a mis bien des maires en colère. Comme le disent certains, si Mayotte était un quartier du 16^e arrondissement de Paris, il n'y aurait pas tant de difficultés. Cette colère est partagée par toute une partie des enseignants. Les promesses que Borne leur a faites en janvier dernier n'ont pas été tenues. De nombreux postes sont toujours vacants, les conditions de travail se dégradent, un millier d'enseignants sur 8 000 n'auraient pas encore touché l'aide exceptionnelle promise après le cyclone. Et, question salaire, le gouvernement n'a toujours pas répondu à la revendication de revalorisation de l'indexation, le mécanisme permettant aux agents de la fonction publique de compenser le coût de la vie et les difficultés liées à l'éloignement.

Chido a dégradé les conditions de vie déjà bien difficiles dans l'archipel. Des milliers d'enfants d'immigrés, au moins 15 000, n'étaient pas scolarisés avant Chido et ne le seront pas plus. 30 % de la population n'est toujours pas

raccordée au réseau d'eau potable. Au lieu de chercher à remédier à cette misère, le gouvernement a fait voter mi-juillet dans sa loi dite de refondation de Mayotte tout un volet contre les immigrés. Il montre comment l'État administre sa colonie : en faisant des cadeaux

au patronat, des économies sur le dos des travailleurs et des plus pauvres, en traitant avec mépris leurs enfants et leurs écoles, et en cherchant à les diviser plus encore entre eux, en opposant les travailleurs avec papiers à ceux qui n'en ont pas.

Serge Benham

Allocation de rentrée scolaire : toujours insuffisante

Mardi 19 août était versée l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Créée en 1974, l'ARS est perçue chaque année par trois millions de foyers élevant des enfants scolarisés entre 6 et 18 ans.

Son montant varie entre 423 et 462 euros selon l'âge des enfants. Pour tenir compte de l'inflation, il a été revalorisé de... 1,7 % par rapport à 2024 ! Les familles ouvrières savent bien que ces chiffres ont peu à voir avec la hausse réelle des prix dans les magasins.

Pour percevoir cette allocation, les revenus du foyer ne doivent pas dépasser 28 444 euros net pour un enfant seul, soit 2 370 euros mensuels. Autrement dit, un couple de smicards élevant un enfant gagne déjà trop pour

toucher l'ARS !

Le versement est automatique pour les enfants entre 6 et 15 ans. Mais pour un enfant de moins de 6 ans qui rentre au CP, il faut transmettre un certificat de scolarité à la Caisse d'allocations familiales. Pour un jeune entre 16 et 18 ans, il faut déclarer s'il est toujours scolarisé ou en apprentissage. Ces chicaneries permettent sans doute à l'État de priver quelques familles populaires d'une allocation déjà insuffisante.

Mathieu Servan

Pharmacies : le gouvernement soigne les trusts

Samedi 16 août, de nombreuses pharmacies sont restées fermées à l'appel de l'USPO, l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine, pour protester contre un décret du gouvernement.

Publié le 1^{er} août, ce décret limite les remises commerciales accordées aux pharmacies par les laboratoires sur les médicaments génériques.

Ces remises, pouvant aller jusqu'à 40 %, seraient limitées à 30 % puis 20 % à terme en 2027. D'après les pharmaciens eux-mêmes, elles constituent une part importante des

marges dégagées par les pharmacies.

Cette mesure a été prise sur fond de tractations permanentes autour du prix des médicaments génériques, les laboratoires qui les produisent se plaignant continuellement de leur manque de rentabilité. En imposant une limite aux remises commerciales accordées aux pharmacies,



MARIE PIERRE VOLLE - DDM

le gouvernement espère pouvoir négocier avec les industriels et ainsi économiser plusieurs centaines de millions d'euros sur les prix des génériques.

C'est une des mesures destinées à atteindre

l'objectif fixé par Bayrou d'économiser 1,7 milliard d'euros sur les dépenses de santé en 2025 et 5,5 milliards en 2026. Mais ce qui coûte le plus cher à la Sécurité sociale, ce sont les prix des médicaments fixés

par les trusts pharmaceutiques, qui leur assurent des profits exorbitants.

Et ces requins-là, le gouvernement n'a pas prévu de les affronter.

Malik Rieux

Soutien aux Palestiniens : cela reste un délit

Le 11 août, un contrôleur aérien de l'aéroport de Roissy a été suspendu pour avoir dit « *Free Palestine* » (libérez la Palestine) au pilote d'un avion de la compagnie israélienne El Al.



TANECEK DAVID

Le groupe Kneecap en concert.

Ce n'est même pas la Direction générale de l'aviation civile, l'administration chargée de la régulation, de la sécurité et de la sûreté du transport aérien, qui a annoncé la sanction, mais

directement le ministre des Transports, Tabarot. Il s'agissait donc pour lui de mettre les points sur les i, comme si les deux mots du contrôleur avaient la dimension d'une affaire d'État.

Quelques jours plus tard, c'était au tour du groupe de rap irlandais Kneecap de se retrouver dans le viseur d'un autre ministre, celui de l'Intérieur, à l'occasion du festival Rock en Seine. Les chanteurs dénoncent en effet le génocide à Gaza, et utilisent des slogans tels que « *Free Palestine* » et « *Fuck Israel* », ce qui leur a valu une série d'interdictions en Grande-Bretagne. Retailleau, lui, se contente de vouloir les censurer en les menaçant de poursuites judiciaires.

Cette répression à l'encontre de celles et ceux qui dénoncent les massacres de Palestiniens n'est pas nouvelle. Et même si Macron a promis de reconnaître l'État palestinien en septembre, des procès pour apologie du terrorisme sont encore en cours à l'encontre de militants qui ont eu pour seul tort de critiquer la politique du gouvernement israélien.

Thomas Baumer

Samu social : charité mal ordonnée

Le Samu social, qui a, entre autres, la charge de secourir et d'héberger en urgence les personnes à la rue, fait appel à la générosité publique par l'intermédiaire de spots diffusés à la radio, sous le slogan « *l'urgence, c'est maintenant* ».

C'est le moins qu'on puisse dire. Non seulement il y a de plus en plus de personnes sans domicile, mais, d'après Dominique Versini, cofondatrice de cette institution, l'État, son principal bailleur de fonds, a donné des consignes restrictives. Le 115, le numéro d'urgence du Samu social pour ceux qui dorment dehors, ne prend en compte que les demandes des femmes isolées enceintes de plus de huit mois et celles des familles avec des enfants de moins de trois ans. De plus, prendre en compte n'est pas trouver une solution...

Le gouvernement ne se donne évidemment pas les moyens de faire construire les logements qui manquent et pas même ceux de sou-

lager les drames les plus criants. Ainsi le Samu social en est-il réduit, comme bien d'autres institutions d'intérêt public, dans la santé, le secours aux personnes, l'éducation, la recherche, etc., à compter sur la générosité populaire. Celle-ci ne se dément pas et ceux qui n'ont pas grand-chose trouvent encore souvent de quoi verser aux associations.

Mais on peut rêver d'un monde où l'argent public servirait au public et où les amiraux quèteraient dans les rues pour financer les porte-avions en concurrence avec les spots du Medef appelant à donner une pièce pour aider Bernard Arnault, Michelin, Mulliez et les autres.

Paul Galois

Saint-Raphaël : une campagne anti-communiste

Le maire LR de Saint-Raphaël, dans le Var, s'est illustré cet été en proposant l'édification d'une stèle dédiée aux « *100 millions de victimes du communisme dans le monde* ». Le monument doit être inauguré le 23 août.

La présence d'his-

toriens soi-disant spécialisés dans l'histoire du communisme est sans doute censée apporter une caution sérieuse à l'événement.

Ainsi, le site de la mairie de Saint-Raphaël cite pêle-mêle les victimes de « *Trotsky, Staline, Pol*

Pot, Mao, Ceausescu ». Peu importe que le premier soit mort assassiné par le second lors de sa lutte pour conserver vivantes les idées communistes dénaturées par le stalinisme. Que l'étiquette communiste ait été utilisée par nombre

de dictateurs pour justifier leurs crimes, sans aucun rapport avec le combat pour mettre fin aux classes sociales, ne gêne pas ces politiciens et prétendus intellectuels qui s'accommodent fort bien d'un ordre social qui condamne l'humanité à la

guerre et à la famine.

Quant au maire LR à l'origine de l'affaire, il tente d'exister sur un créneau où la concurrence est rude en ce moment : la course aux idées d'extrême droite, racistes et anti-ouvrières.

Camille Paglieri

Fromages contaminés : nouveau scandale sanitaire

Plus de 40 lots de fromages soupçonnés de contamination par *Listeria* ont fait l'objet d'un rappel par les autorités sanitaires et ont été retirés de la vente dans de grandes enseignes de la distribution le 12 août.

Depuis plusieurs semaines, 21 personnes infectées par cette bactérie ont été hospitalisées, et deux autres en sont mortes. Les autorités sanitaires ont établi des liens permettant de remonter jusqu'à une fromagerie située dans la Creuse.

L'association de consommateurs Foodwatch dénonce le caractère tardif des rappels. En effet, de précédentes contaminations par *Listeria* avaient déjà été relevées en avril et des rappels

concernant la même fromagerie avaient eu lieu en juin. Foodwatch dénonce aussi le fait que les consommateurs sont censés regarder eux-mêmes si le produit qu'ils ont acheté est concerné par une alerte.

La fromagerie a affirmé avoir fermé la ligne de production mise en cause après les rappels de juin, et avoir multiplié par cent les contrôles. Pour l'instant, l'épidémie se poursuit, et comme le fromage est exporté, de nouveaux cas ont

été récemment signalés en Europe. Ce nouveau scandale sanitaire vient donc s'ajouter à une longue liste d'affaires en tout genre, des pizzas Buitoni contaminées par la bactérie *Escherichia coli*, aux œufs bio contaminés aux pesticides, en passant par les lasagnes de bœuf à la viande de cheval et autres mets peu appétissants.

Sous couvert de secret industriel, les contrôles sont effectués par les entreprises elles-mêmes, alors qu'elles ont intérêt à passer sous silence certaines pratiques afin de vendre davantage ou de produire à moindre coût. Quant à l'État, l'exemple récent des eaux contaminées



BRUNO BARLIER LA MONTAGNE

Des fromages soupçonnés de véhiculer *Listeria*.

de Nestlé montre que les services sanitaires sont capables de dissimuler des informations pour protéger les intérêts des industriels, voire de modifier certaines normes pour rendre la production conforme.

Les seuls qui pourraient exercer un réel contrôle sur les conditions de production et de vente sont les

travailleurs. Collectivement, ils connaissent tous les procédés employés dans les usines, mais un salarié qui voudrait dénoncer les pratiques de son entreprise s'expose aujourd'hui à être licencié.

Cette transparence, il faudra l'imposer aux capitalistes

Camille Paglieri

Nestlé Waters : profit imbuvable

Une étude menée dans le cadre d'une enquête préliminaire visant le groupe Nestlé Waters pointe des taux de microplastiques crevant les plafonds dans les eaux minérales Contrex et Hépar.

Cette étude a été effectuée car l'entreprise Nestlé est poursuivie pour avoir maintenu pendant plusieurs décennies quatre décharges sauvages de déchets plastiques autour des usines d'embouteillage, à Contrexéville dans les Vosges. Ces déchets, près d'un demi-million de mètres cubes au total, ont contaminé les sols et les eaux, en se dégradant sous forme de microparticules. Celles-ci se retrouvent dans les bouteilles d'eaux minérales à des taux plusieurs dizaines de milliers de fois supérieurs à ce qui est admis. La taille de ces microparticules rend très difficile,

voire impossible, la dépollution des sols.

Les responsables de Nestlé ont bien entendu contre-attaqué, en commandant trois études pour montrer qu'il n'y a aucun problème. Mais comment les croire ? Toute l'histoire de cette multinationale de l'agroalimentaire est faite de scandales plus révoltants les uns que les autres : du lait infantile en poudre « tueur de bébés » vendu dans les pays pauvres dans les années 1960 et 1970, aux eaux minérales contaminées aux PFAS, pesticides et autres ces dernières années, en passant par les nouilles instantanées au

plomb vendues en Inde et les fameuses lasagnes de bœuf à la viande de cheval.

Chaque fois, Nestlé a pu faire jouer ses liens aux sommets de l'appareil d'État pour bénéficier de la complicité des pouvoirs publics. Les lois sont de toute façon faites sur mesure pour ces géants de l'agroalimentaire. Et les organismes publics chargés de veiller à la sécurité alimentaire n'ont pas réellement les moyens de surveiller quoi que ce soit, quand ils ne sont pas complices.

Les élus locaux ou simples habitants qui voudraient dénoncer certaines pratiques sont sous la pression permanente du chantage à l'emploi. C'était le cas dans les Vosges : les décharges sauvages de Nestlé étaient un secret de

polichinelle, mais localement l'entreprise pèse plusieurs centaines d'emplois directs. À une bien plus vaste échelle, Nestlé avait par exemple fait pression sur le gouvernement mexicain pour qu'il renonce à certaines mesures d'étiquetage

des produits alimentaires entrant dans une campagne de santé publique contre l'obésité en 2019. Son principal argument, 3 milliards de chiffre d'affaires annuel réalisés dans le pays, avait convaincu les autorités.

Malik Rieux

Coût de la vie étudiante : sélection par l'argent

D'après le rapport 2025 de l'UNEF publié le 14 août, en cinq ans, le coût de la vie étudiante a augmenté de 31 %, soit 807 euros de plus par an. Le budget mensuel moyen atteint 1 226 euros, un poids écrasant pour les étudiants des classes populaires.

Le logement reste le principal gouffre. Les cités universitaires n'accueillent que 6 % des étudiants et ont vu leurs loyers croître de 3 %. Macron, en 2017, avait promis la construction de 60 000 logements étudiants : huit ans plus tard, à peine 5 000 à 6 000 ont été construits. Résultat : 100 000 étudiants sont contraints de se tourner vers le secteur privé aux

loyers exorbitants.

La précarité alimentaire s'aggrave au point que 13 % des étudiants ne mangent pas à leur faim. Les CROUS ont servi 22 millions de repas à un euro en 2023-2024, et ne parviennent pas à faire face à la demande.

Pour survivre, beaucoup d'étudiants doivent cumuler petits boulots et études, au détriment de leurs résultats. Malgré la revalorisation des bourses en 2023 (500 millions d'euros, 35 000 nouveaux boursiers), le gel des aides prévu en 2026 menace d'aggraver encore la situation des étudiants issus de milieux populaires.

Christian Chavaux



ERIC THIEBAUT

Un site de décharge sauvage de Nestlé près de Contrexéville.

Ukraine : pendant les pourparlers, la tuerie continue

« Tout le monde est très heureux de la possibilité de la paix pour la Russie et l'Ukraine » a fanfaronné Trump, content de soi et de sa politique comme d'habitude, au soir du sommet de Washington.

« C'est loin d'être fini, vous l'aurez compris » a commenté Macron. Cela se veut plus réaliste, de la part d'un président français qui n'a de toute façon, avec ses homologues européens, eu d'autre rôle que de jouer les utilités dans un scénario voulu par Trump avec l'accord de Poutine.

Car c'est à Anchorage, en Alaska, que trois jours plus tôt, l'un et l'autre avaient arrêté cette ébauche d'un plan de paix, présentée ensuite au président ukrainien, Zelensky, ainsi qu'aux dirigeants européens.

On n'y parle plus de ce « cessez-le-feu » que présentaient comme un préalable les dirigeants européens, ukrainiens et Trump jusqu'à récemment : il n'y aura de cessez-le-feu que lorsque sera signé un accord de paix. Et il n'est plus question de refuser toute modification des frontières de l'Ukraine, cette règle dite intangible du droit international. Les dirigeants occidentaux nous

en rebattaient les oreilles, eux qui, de l'époque coloniale jusqu'au dépeçage de la Yougoslavie se sont toujours assis dessus quand leurs États y trouvaient leur compte ! Non, l'insistance des Macron, Starmer et autres à dire haut et fort qu'ils allaient à Washington exiger des garanties pour la sécurité de l'Ukraine n'avait d'autre raison que de faire « oublier » qu'ils avaient pris acte que tout accord sur la fin de la guerre en Ukraine passerait par des concessions territoriales.

Sans entrer dans le détail, Kiev allait devoir évacuer totalement les cinq oblasts déjà occupés en tout ou partie par l'armée russe. Toute la question est désormais de le faire accepter. D'abord à Zelensky, et pas seulement parce qu'il continue de répéter que la Constitution ukrainienne lui interdit de céder des portions de territoire, mais aussi parce qu'il joue sa place dans cette affaire. En effet, il s'est coulé depuis des années dans



Après un bombardement à Kostiantynivka, dans l'est de l'Ukraine, le 19 août.

le personnage d'intraitable garant de l'intégrité territoriale ukrainienne. Y renoncer serait donner des armes à des rivaux au sein de l'appareil d'État. Quant à l'état-major ukrainien, en refusant par avance tout abandon de territoire, il est bien dans son rôle de grand défenseur de la « patrie ». Mais il se peut aussi qu'il ne veuille pas vérifier quelles pourraient être les réactions d'une population ukrainienne à laquelle les milieux dirigeants n'ont cessé de présenter toutes sortes de sacrifices, dont celui de la vie de centaines de milliers de militaires, comme indispensables à la défense de la dite patrie.

Alors, pour rendre la chose plus présentable, sinon acceptable à la population ukrainienne, et donc, pour que Zelensky et les

siens aient des « arguments » pour continuer à la berner, Macron, Starmer, Merz vont devoir mouiller la chemise. Et Trump, pourvu que cela ne coûte rien à l'État américain, dit lui aussi s'engager à fournir de « solides garanties de sécurité » à l'Ukraine à l'avenir. Lesquelles ? La présence de troupes franco-anglaises sur son sol ? Ou, à proximité immédiate, en Pologne et en Roumanie, comme il en est question ?

Évidemment, rien de cela n'est encore réglé, même si, sur le fond, Trump a déjà fait passer dans les faits, sinon dans le droit, le principe d'un partage de l'Ukraine. Et, de façon ô combien brûlante, rien n'est réglé non plus pour les populations civiles qui, pendant que les dirigeants et diplomates discutaient, continuaient à voir tomber

sur elles bombes et missiles.

Qu'un traité de paix, et de partition, soit conclu ou pas, le résultat en sera à l'image de ce que connaît la Corée, qui vit divisée et sur le pied de guerre soixante-dix ans après la fin d'une guerre que lui avait imposée l'impérialisme américain. On en a un autre exemple, plus près de nous, avec ce qu'il est advenu voici trente ans de Yougoslavie, en particulier de certaines de ses républiques.

Ce qui attend l'Ukraine, car c'est ce que négocient en secret les camps en présence, c'est un accord de brigands, dans lequel les peuples n'auront pas leur mot à dire et où, pour toute forme de paix, l'ordre impérialiste mondial ne leur accordera qu'un intermède précaire avant une prochaine guerre.

Pierre Laffitte

Guerre et business

En Alaska puis à Washington, les discussions autour de la guerre en Ukraine n'ont, semble-t-il, pas abordé son aspect économique.

Et si les communiqués officiels n'en ont pas dit grand-chose, c'est qu'ils n'ont pas pour but d'éclairer sur les intérêts économiques que cachent les propos des dirigeants du monde quand ils parlent des conditions d'un retour à la paix en Ukraine.

On sait que la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre se chiffre déjà en centaines de milliards d'euros. Et les dirigeants des puissances occidentales, qui en salivent, cherchent à placer au mieux leurs capitalistes sur ce marché. C'est cela, bien plus que leur souci proclamé de soutenir Zelensky, qui explique les contorsions des Macron, Merz et Starmer pour se faufiler à la table des pourparlers sur l'Ukraine, dont Trump et Poutine les tenaient écartés. Macron et

Starmer ont, depuis des mois, proposé d'envoyer des soldats français et britanniques en Ukraine pour, à les en croire, assurer sa sécurité militaire. En fait, il s'agit pour eux d'occuper le terrain, au propre comme au figuré, afin d'installer leurs industries d'armement comme fournisseurs privilégiés de l'armée de Kiev, tout en ne laissant pas les États-Unis récupérer l'essentiel des richesses économiques de l'Ukraine. D'ailleurs, la guerre qui fait rage n'empêche nullement de grands groupes – dont des banques européennes telle la filiale du Crédit agricole en Ukraine – d'afficher des résultats florissants en prenant toujours plus de place dans l'économie de ce pays.

Quant à l'activité de grands groupes occidentaux

en Russie, les médias en parlent encore moins. La chaîne américaine CNN fait exception qui titrait, le jour du sommet en Alaska : « Les États-Unis et l'Europe continuent de faire des milliards de dollars d'affaires avec la Russie malgré des années de guerre ». Certes, les échanges de la Russie avec l'Amérique et l'Europe ont

respectivement chuté de 90 % et 86 % depuis 2022. Mais l'enquête de CNN relève que « des centaines de firmes occidentales continuent d'opérer en Russie ». Elle signale aussi que si les exportations russes vers l'Occident ont évolué à la baisse dans les hydrocarbures, elles progressent s'agissant des engrais, de l'uranium, du nickel.

Il y a quelques mois, lorsque Trump obligea Zelensky à céder les terres rares ukrainiennes à des firmes américaines, Poutine avait surenchéri. Signalant que les territoires ukrainiens tenus par la Russie étaient encore plus riches en métaux stratégiques, il avait ajouté que le Kremlin était ouvert à une collaboration avec les États-Unis pour exploiter ces ressources.

Le dîner de gala prévu à Anchorage a été annulé. Il n'en reste pas moins que la reprise et le développement des affaires, des échanges et finalement des profits figurent en bonne place au menu des pourparlers dits de paix. Et cela même si l'affaire reste dissimulée aux yeux des populations, qui doivent verser leur sang pour les intérêts des nantis et des capitalistes ukrainiens et russes, mais aussi américains et européens.

P. L.



Gaza : pas de trêve au massacre

Le 18 août au matin, une proposition de cessez-le-feu à Gaza a été présentée publiquement à la frontière égyptienne près de Rafah, conjointement par le ministre des Affaires étrangères d'Égypte et le représentant de l'Autorité palestinienne.

Préparé sous l'égide du Qatar et de l'Égypte, agréé par le Hamas, cet accord prévoit une trêve de 60 jours, un retrait partiel des troupes israéliennes, la libération de dix otages sur les vingt qui seraient encore vivants, la libération de prisonniers palestiniens gazaouis et cisjordanais et le déploiement d'une aide humanitaire massive. Des garanties de l'État américain sont également demandées contre le risque de rupture du cessez-le-feu par Netanyahu. C'est effectivement ce que les négociateurs palestiniens ont tout lieu de craindre, après le précédent de mars dernier quand le gouvernement israélien a inventé n'importe quel prétexte pour rompre un accord de même contenu et reprendre les bombardements.

Le président américain, partisan déclaré de l'offensive militaire décidée

le 8 août par le cabinet de sécurité israélien en vue d'écraser la ville de Gaza, s'est borné à poster sur son réseau personnel que le Hamas devait être « *affronté et détruit* ». De toute façon, le gouvernement israélien a fait savoir que « *la position d'Israël [n'avait] pas changé* », qu'il se donnait « *jusqu'à la fin de la semaine* » pour donner son avis sur le projet de trêve, et, si ce n'était pas assez clair, que Zeitoun, un quartier de la ville de Gaza était sur le point d'être « *conquis* » et que celui de Sabra, encore très peuplé, allait être la prochaine cible. Une commission de la Knesset, le parlement d'Israël, a préparé une proposition d'allongement de la période de réserve pour mobiliser davantage. Autrement dit, l'offensive visant à occuper le dernier quart du territoire qui échappe encore à

l'armée, en provoquant la fuite du million de Gazaouis qui tentent d'y survivre, est largement plus probable qu'un accord.

Les faits sont là. En 22 mois de guerre, l'armée israélienne a tué 62 000 Palestiniens de Gaza, en a mutilé des centaines de milliers, et au moment même où le projet de trêve était annoncé, onze étaient victimes des bombardements. La famine organisée consciemment par le gouvernement israélien, depuis le blocus total de l'approvisionnement, en mars dernier, tue méthodiquement, en commençant par les enfants. Quelles que soient les dénégations mensongères du ministère israélien de la Défense, au moins 263 Gazaouis, dont 112 enfants, sont morts de faim, estimation sous-estimée, selon le personnel soignant local.

Le système de santé a lui aussi été délibérément détruit. Selon un médecin interrogé par Amnesty International, le manque de médicaments, d'eau potable et d'hygiène, s'ajoutant à la



Après les bombardements du quartier de Zeitoun à Gaza.

famine, provoque « *une destruction à plusieurs niveaux qui s'entremêlent* », dont l'augmentation alarmante des maladies infectieuses, en particulier celles liées à la contamination de l'eau. Il s'agit là d'une « *catastrophe invisible* », la recherche de la moindre nourriture passant avant tout. Autre piège aux mains des criminels à la tête d'Israël, les rares distributions de nourriture sont l'occasion de mitraillages décimant les affamés. Depuis la mise en place d'une ONG fantôme américano-israélienne chargée de cette distribution, et l'exclusion des ONG qui la faisaient auparavant, deux mille Gazaouis ont été tués

lors des distributions.

Tenu en laisse par l'extrême droite religieuse et ultranationaliste dont il a besoin pour disposer d'une majorité au Parlement, accroché au pouvoir par peur d'avoir affaire à la justice, Netanyahu affiche le mépris le plus complet vis-à-vis des protestations de plus en plus nombreuses, en Israël et ailleurs. Mais, en poursuivant sa guerre, il ne fait que renforcer la détermination du peuple palestinien qui refuse de se laisser expulser de Gaza, et de ceux qui, en Israël, refusent de tuer et de mourir pour satisfaire les brigands qui gouvernent.

Viviane Lafont

Israël : manifestations et grèves contre Netanyahu

Dimanche 17 août à l'appel du Forum des familles d'otages, soutenu par des organisations opposées à la guerre et au gouvernement d'extrême droite de Netanyahu, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue.



Manifestation à Tel-Aviv le 17 août.

Les manifestants revendiquent la libération des 49 otages encore détenus par le Hamas, et la fin de la guerre à Gaza.

Une minorité, dont des Arabes israéliens, a aussi dénoncé la situation à Gaza et le génocide des Palestiniens.

La mobilisation a touché 90 municipalités. Certaines ont suspendu leurs services, et les slogans fusaient : « *Ramenez-les à la maison !* »,

« *Netanyahu = prison* ».

Les universités de Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem ont interrompu leurs services administratifs. Des chercheurs ont cessé leurs travaux, dénonçant l'effondrement moral de l'État. Dans le secteur des technologies de pointe, des entreprises ont fermé, tout comme plusieurs tribunaux. De nombreux petits commerces ont également suivi, à l'initiative des

patrons eux-mêmes, incitant leurs salariés à manifester. Des syndicats indépendants, notamment dans le secteur médical, ont soutenu la grève. En revanche, la Histadrout, principal syndicat israélien, s'est contentée d'un appui « *moral* » aux familles, refusant un engagement jugé trop politique.

La police a procédé à 50 arrestations, notamment à Jérusalem, sans briser l'élan. Des familles ont annoncé qu'elles camperaient dès le lendemain aux abords de la barrière de Gaza.

De plus en plus d'Israéliens refusent d'être les otages des colons et du gouvernement d'extrême droite de Netanyahu. Une opposition politique au Premier ministre, de la gauche antisioniste à certaines figures d'extrême droite, se fait entendre de plus en plus souvent. Pourtant issu du sérail, les Yaïr Lapid, Benny Gantz et Yaïr Golan, de la droite à la gauche sioniste, rejettent la clique au pouvoir tout en continuant à approuver sa politique de colonisation.

Cependant, il n'y aura

aucun moyen de sortir de cette impasse sanglante sans s'opposer à l'oppression des Palestiniens et sans remettre en cause la politique

de spoliation et de négation de leurs droits élémentaires, menée par tous les gouvernements d'Israël depuis 1948.

Christian Chavaux

États-Unis : mortalité infantile en hausse

Des chercheurs de Philadelphie ont montré dans une étude parue en juillet, que la mortalité infantile, c'est-à-dire des nourrissons de moins d'un an, est 78 % plus élevée aux États-Unis que dans le reste des pays développés. Les principales causes en sont la mort subite du nourrisson et la prématurité. L'article met en évidence une dégradation au cours des quinze dernières années. L'accès coûteux et sélectif au système de santé y est pour beaucoup. L'an dernier, une autre étude avait montré que la mortalité infantile avait particulièrement augmenté dans les États américains qui ont interdit l'avortement, depuis qu'en 2022 la Cour suprême les y a autorisés. Les enfants

et adolescents américains (de 1 à 19 ans) ont également 80 % plus de risques de mourir que ceux des autres pays riches, en raison du plus grand nombre de morts par armes à feu et par accident de la route. Quant à l'espérance de vie, aux États-Unis, elle est inférieure de quatre ans à la moyenne des pays riches.

Première puissance mondiale, les États-Unis comptent les universités les plus prestigieuses, les équipes de recherche les plus reconnues, et ils sont à l'origine d'innombrables progrès médicaux. Mais, comme l'illustrent tristement ces chiffres, le capitalisme rend ces progrès inaccessibles à beaucoup.

M.B.

Espagne : des incendies prévisibles

L'Espagne subit actuellement ce qui est déjà considéré comme l'un des incendies les plus dévastateurs de son histoire, en particulier dans le nord-ouest. Plus de 350 000 hectares ont été entièrement calcinés, dépassant les records de 2022, et les feux sont encore loin d'être éteints. Plus de 30 000 habitants ont dû être évacués, beaucoup ont perdu leur foyer. À ce jour, le 18 août, quatre personnes sont mortes.

L'indignation est générale parmi les habitants des régions touchées, qui constatent le manque de moyens pour lutter contre le feu et, surtout, pour le prévenir. Déjà en 2022, l'un des pires incendies de l'histoire avait eu lieu à Zamora, dans la même zone qui brûle aujourd'hui, sans qu'aucune mesure préventive n'ait été prise depuis. À Llamas de Cabrera, il n'y avait qu'un seul camion pour affronter l'incendie et seulement trois pompiers. De nombreux feux ont pu s'étendre sans qu'un seul pompier

soit là pour intervenir.

Les habitants des villages touchés se sont mobilisés pour éteindre les flammes avec les outils dont ils disposaient : tracteurs, pelles, tuyaux d'arrosage ou seaux d'eau. Ils racontent que, s'ils ont réussi, au moins, à freiner l'avancée du feu, c'est souvent uniquement grâce à leurs efforts, sans intervention d'aucune autorité ni de professionnels. Deux jeunes sont morts dans cette tâche.

L'investissement dans la prévention des incendies a diminué de 51 % depuis 2009, et environ 40 % des

pompier forestiers ne travaillent que pendant les mois chauds. Ainsi, les indispensables tâches de prévention ne sont pas effectuées : débroussailler, nettoyer les forêts, dégager les chemins ou créer des clairières pour limiter la propagation du feu et faciliter l'accès au terrain.

Le manque de moyens a été dénoncé depuis longtemps par ceux qui sont chargés de combattre les incendies eux-mêmes. En Castille-et-Leon, par exemple, les pompiers réclament depuis juin davantage de moyens, alertant sur le danger que représente le sous-équipement. Les pompiers forestiers de Madrid sont en grève depuis le 15 juillet, réclamant de meilleures conditions de travail et la fin de la précarité.

Les témoignages des pompiers dans tout le pays, relayés ces derniers jours



Un garde forestier luttant contre l'incendie, le 17 août.

par les médias, ont provoqué la stupeur : personne ne comprend qu'ils touchent un salaire net de 1 300 euros, primes et compléments inclus.

Chaque catastrophe – pandémie, inondations de Valence en octobre 2024, panne générale d'électricité en avril – révèle les mêmes dysfonctionnements et les mêmes causes. L'investissement dans les services publics essentiels est de plus en plus faible et dégradé. D'innombrables

sous-traitants se partagent toujours plus de contrats publics en cassant les prix. Ainsi, entrepreneurs et politiciens intermédiaires font des affaires avec l'argent public.

Par ailleurs, en Espagne comme ailleurs, une part immense et croissante du budget public est consacrée à l'armement. Les crédits militaires doublent, tandis que ceux destinés aux pompiers et à la lutte contre les incendies sont réduits de moitié.

Nuria Flores

France-Cameroun : une reconnaissance aux allures de provocation

Dans une lettre au président camerounais, Paul Biya, Macron a reconnu que, avant et après l'indépendance, la France avait mené une guerre « au cours de laquelle les autorités coloniales et l'armée française ont exercé des violences répressives de nature multiple ».

Cette guerre visait à écraser l'Union des populations du Cameroun (UPC), à terroriser la population qui la soutenait et à éliminer ses dirigeants successifs, Ruben Um Nyobe et Félix Moumié. Le premier a été assassiné au maquis en 1958, le second empoisonné à Genève

en 1960 par les services secrets français.

Portée par la vague de révoltes anticoloniales qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, l'UPC était implantée dans toute la population, parmi les jeunes intellectuels révoltés par l'oppression coloniale,

parmi les travailleurs, ceux du port de Douala et du chemin de fer, des plantations et parmi les petits paysans.

En 1955, l'UPC fut interdite, taxée de terrorisme et traquée par l'armée française. En 1956, le gouvernement du socialiste Guy Mollet, avec François Mitterrand à la Justice, amplifia la répression. L'armée déploya les méthodes de la guerre « contre-insurrectionnelle » développées en Indochine et à laquelle elle recourait aussi en Algérie. Les arrestations arbitraires et la torture se généralisèrent. Dans les campagnes, les villageois étaient déportés dans des camps, l'aviation et les blindés terrorisaient la population. Les archives de l'armée française parlent de 7 500 morts mais ce nombre est mensonger : la commission d'historiens l'estime à plusieurs dizaines de milliers, en réalité sûrement plus de 100 000 personnes.

Au cours de cette guerre la France forma l'armée camerounaise sur laquelle s'appuya Ahmadou

Ahidjo, l'homme de main de la France jusqu'en 1982, quand l'actuel dirigeant du Cameroun, Paul Biya, le remplaça, à la suite de manœuvres de la France.

Macron espère probablement, par ce type de reconnaissance, préserver les intérêts de l'ancienne puissance coloniale en prétendant que les temps ont changé depuis l'époque de la Françafrique.

L'impérialisme français est pourtant toujours bien présent au Cameroun, et le régime camerounais a toujours protégé, depuis l'indépendance, ses intérêts. La famille Castel, treizième fortune de France, contrôle 80 % du marché des boissons dans le pays, et 20 000 hectares de plantations de canne à sucre. Quand, en février dernier, leurs ouvriers agricoles saisonniers se sont révoltés contre des retards de paiement à répétition, la police de Biya a tiré et tué un manifestant. Bolloré, qui a longtemps possédé le port de Douala, contrôle toujours au Cameroun des plantations de palmiers à

huile, TotalEnergies, la distribution de carburant, et Orange, une bonne partie des activités financières, dans un pays où beaucoup de paiements se font par les téléphones mobiles.

Le choix de Macron de s'adresser à Biya, qui a été un des complices et un bénéficiaire de la guerre coloniale, plutôt qu'à la population camerounaise, est significatif. Biya, à 92 ans, a annoncé son intention de se représenter pour la huitième fois à la présidentielle, et la lettre du représentant de l'impérialisme français à ce gérant de sa succursale au Cameroun arrive alors que son principal opposant, Maurice Kamto, vient de voir sa candidature invalidée.

Plus qu'à une reconnaissance réelle des responsabilités de la France dans la sale guerre qu'elle a menée dans ce pays, le geste de Macron ressemble donc plutôt à un affront. Il insulte la mémoire des combattants qui se sont sacrifiés dans la lutte contre le colonialisme.

Serge Fauveau

ARC



L'armée française au Cameroun.

Ascometal - Hagondange : interdire tout licenciement !

Le 11 août dernier, le tribunal de commerce de Strasbourg a prononcé le redressement judiciaire du groupe Ascometal, tout juste un an après sa reprise par un fonds d'investissement financier, Greybull capital.

Greybull avait promis d'apporter 90 millions d'euros, il n'en a pas mis plus de 1,5 million et laisse tomber le groupe car la rentabilité d'Ascometal, rebaptisé à l'époque Novasco, n'est pas ce qu'il en espérait. L'État, lui, avait versé 85 millions à l'entreprise.

Un an après, Greybull met la clef sous la porte. Aucun représentant de l'actionnaire n'était présent à l'audience du tribunal de commerce du 11 août. Absent, le président de Novasco, Roland Junck, ex-directeur général d'ArcelorMittal,

ex-président de British Steel et d'Ascoval, souffrait d'une entorse ! Et pourtant le tribunal est équipé d'un accès PMR. Mais cela montre à quel point financiers, actionnaires et dirigeants d'entreprise se sentent intouchables. Ils empochent l'argent public et ne veulent rendre de comptes à personne.

Les repreneurs intéressés par Ascometal ont jusqu'au 5 septembre pour déposer une offre. Et le 25 septembre, le tribunal décidera de l'avenir du groupe. Trois petits sites

intéresseraient des repreneurs, mais l'usine d'Hagondange, le plus gros avec 450 salariés, n'intéresse plus aucun repreneur.

À Hagondange, les militants syndicaux bloquent les stocks depuis juillet. Les travailleurs sont en congé, et la reprise du travail aura lieu le 25 août. Les syndicats appellent ce jour-là à une assemblée générale dans l'usine. Avant les congés, l'état d'esprit était à l'écœurement, car c'est le quatrième redressement judiciaire en dix ans et, à chaque fois, des requins de la finance se sont servis, puis ont laissé tomber. Depuis, l'état de l'usine s'est dégradé, les conditions de travail ont empiré. Un très grave



HUBERT GAMELON RL

accident de travail a eu lieu en novembre dernier. Une poche d'acier en fusion s'est déversée dans l'usine. Trois ouvriers présents ont été brûlés, dont un travailleur intérimaire qui garde des séquelles importantes.

Ascometal à Hagondange est une des dernières usines sidérurgiques de Lorraine. De nationalisation en

privatisation, les usines ont fermé, les emplois ont été supprimés. Interdire les licenciements et prendre sur les fortunes accumulées par les différents actionnaires pour maintenir les salaires de tous est la seule façon d'empêcher que de nouveaux chômeurs viennent grossir les rangs de France Travail.

Étienne Hourdin

Absence pour règles douloureuses : la censure des préfetures

Plus d'une cinquantaine de collectivités territoriales ont mis en place des dispositifs permettant, sur justificatifs, à leurs employés souffrant de règles incapacitantes, de disposer d'autorisations spéciales d'absence (ASA). Mais le gouvernement, via les préfetures, s'y oppose.

En l'absence d'un tel dispositif, les femmes concernées sont contraintes soit de prendre un arrêt maladie avec un jour de carence à la clé, soit de perdre un congé ou une RTT.

En février 2024, le Sénat avait retoqué une proposition de loi proposant la mise en place d'un congé menstruel de deux jours par mois, sans perte de salaire, pour les femmes aux règles douloureuses, en particulier en cas d'endométriose, cette pathologie qui touche deux millions de femmes en France.

Le gouvernement, après s'être déclaré favorable à cette mesure, fait le mort, alors que des pays comme l'Espagne, le Japon ou l'Indonésie l'ont

déjà introduite.

Sans attendre, des collectivités ont mis en place de tels dispositifs, mais les tribunaux administratifs, saisis par les préfetures, les invalident tour à tour pour le même motif : l'absence de base légale.

Cela vient d'être le cas pour l'agglomération de Strasbourg, après Grenoble, Lyon ou Bordeaux. Et la Direction générale auprès des collectivités locales vient d'émettre une circulaire demandant aux préfets une « vigilance accrue » sur la légalité des ASA.

La décentralisation et l'autonomie de gestion ne valent visiblement que lorsqu'il s'agit d'imposer des restrictions.

Christian Bernac

Centrale thermique du Gol-La Réunion : grève victorieuse

Le 6 août, en pleine période de coupe de la canne, face à une direction sourde à leurs revendications, 70 salariés sur 90 de la centrale thermique du Gol (groupe Albioma), située à Saint-Louis, à la Réunion, décidaient de cesser le travail.



FREE DOM

Aussitôt la centrale sucrière attenante étant privée de vapeur, la réception des cannes était bloquée et EDF était privée d'une bonne partie de l'électricité attendue pour alimenter son réseau de distribution.

Les revendications portaient principalement sur les effectifs et les conditions de travail. Comme le disaient des grévistes : « L'usine s'agrandit, les tâches se multiplient, mais l'effectif reste constant. Il faut embaucher », « Cela fait dix ans que l'usine existe et nous ne disposons toujours pas d'un ascenseur pour

accéder aux chaudières. Nous en avons assez ! ».

Le lendemain, la direction, sous la pression des grévistes et face au mécontentement des planteurs, préférait satisfaire les revendications des ouvriers grévistes qui obtenaient immédiatement l'installation de l'ascenseur demandé, des négociations sur les conditions de travail et de sécurité, ainsi que deux nouvelles embauches.

Une victoire obtenue grâce au rapport de force et à l'action collective.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière

Ça le fait vraiment pas

Cet été à Gimès alors que beaucoup de collègues étaient en congé, pas un seul intérimaire n'a été recruté cette année pour les remplacer. Alors ils pouvaient se retrouver à 4 au lieu de 6 voire de 8 comme il aurait fallu ! Pas étonnant qu'il y ait eu au moins trois nouveaux accidents du travail parmi les bagagistes
Aéroport Toulouse-Blagnac

Pas fan des années 80

En Blanchisserie le tunnel est tombé en panne, il a fallu rapatrier le linge en urgence à Roubaix. Maintenant qu'il est rafistolé il faudrait qu'on coure et qu'on fasse des heures pour rattraper le retard, jusqu'à la prochaine panne...
Les machines datent des années 80, autant dire qu'on travaille dans un musée d'antiquités.
C.H. Tourcoing

Gouverner c'est prévoir

Avec le transfert de l'usine Ponts à Vénissieux, la direction a voulu faire entrer certaines installations dans des locaux trop petits. Résultat : la ligne peinture se termine dehors, sous un chapiteau pas assez long pour couvrir toute la ligne. Espérons qu'ils trouvent la solution avant l'hiver !
Renault Trucks Meritor

RATP : gare au coup de chaud

Sur la ligne 13 du métro parisien, plus de la moitié des trains sont garés à l'extérieur sur le faisceau de voies du terminus de Châtillon. L'été, en plein soleil, entre 10h30 et 16 heures environ, ils ont le temps de se transformer en four avant de rejoindre la ligne pour l'heure de pointe du soir.

Sur cette ligne, une des plus fréquentée du réseau, c'est un véritable sauna qu'empruntent les voyageurs. Les conducteurs ne sont pas épargnés, le pupitre de conduite est alors brûlant, le pare-brise du train faisant office de loupe. Il y fait facilement plus de 40 degrés quand on prend les trains.

Il est probable que les voyageurs qui montent à bord des rames pensent que la « clim » est encore en panne. En fait pour l'espace voyageurs, il n'y a tout simplement pas de climatisation sur ces trains conçus dans les années 1970.

Les trains de la ligne 13

ont été rénovés entre 2007 et 2011, mais des climatiseurs n'ont été installés que dans les cabines de conduite, et ils n'ont jamais réellement fonctionné.

Dès l'arrivée de la première rame rénovée, les travailleurs ont signalé tous les dysfonctionnements de cette « clim » qui ne chauffe pas l'hiver et ne rafraîchit pas l'été. De plus elle fait un bruit de soufflerie assourdissant qui couvre en partie certaines alarmes du train.

Depuis, tous les étés, c'est le bras de fer avec la direction pour qu'elle fasse fonctionner les climatiseurs, ou bien pour être relevé pendant le service

pour pouvoir se rafraîchir un peu.

Mais depuis l'année dernière, la direction de la RATP a sorti une idée de son chapeau. Une solution « miracle » selon elle : des « gilets rafraîchissants ». Comment ça marche ? Il faut les tremper dans l'eau, les essorer avant de les mettre, et l'eau en s'évaporant est censée rafraîchir le porteur du gilet. Avec ce système elle pense avoir inventé l'eau froide.

Après une année de tests concluants selon elle, la RATP va en équiper tous les conducteurs. Comme d'habitude elle répond à côté de la plaque. Ce que les conducteurs demandent depuis 2007, ce sont des trains climatisés qui fonctionnent. La direction de la RATP préfère une solution qui ne lui coûte pas grand-chose.

Correspondant LO

Chimie de Saint-Fons : les allers-retours de la vanilline

Le groupe chimique Syensqo avait arrêté l'atelier de production de vanille de synthèse en mai 2024 sur l'usine de Saint-Fons, près de Lyon, causant la suppression de 47 emplois Syensqo et de plusieurs dizaines dans la sous-traitance. Il vient d'annoncer le redémarrage de cet atelier de fabrication.



Grève en 2024 contre la suppression de 47 emplois à Solvay-Syensqo.

Le groupe possède trois ateliers de vanilline dans le monde, les deux autres étant en Chine et aux États-Unis. Ses principaux actionnaires sont la riche famille Solvay, qui touche chaque année plus de 430 millions d'euros de dividendes. Ces capitalistes de la chimie organisent leur production à l'échelle mondiale, mettent en concurrence les travailleurs et les États, comme l'exprimait franchement

la PDG de Syensqo, Ilham Kardi, dans le journal *Les Echos* en 2022 : « Avec l'« Inflation Reduction Act », les États-Unis nous disent clairement « Venez, investissez, nous vous accompagnerons ». Nous avons reçu une incitation financière pour construire notre usine de matériaux pour batteries en Géorgie, une unité de production de haute spécialité. Cela couvrira 50 % de notre investissement. »

Les capitalistes réclament aussi des taxes aux frontières pour protéger leurs marchés : aux États-Unis, la vanille importée de Chine était taxée à 200 %, et la patronne de Syensqo a obtenu de ses serviteurs politiques de l'Union européenne qu'une taxe similaire de 131 % entre en vigueur aux portes de l'Europe le 1er juillet.

Cette annonce a donc précipité une réouverture de l'atelier de Saint-Fons, mais ne crée que 26 emplois – ce qui pour les patrons ne veut pas dire 26 embauches en CDI – et rien n'est annoncé pour les emplois de la sous-traitance, pourtant indispensables pour ce redémarrage. Ce qui pourrait être une bonne nouvelle pour beaucoup sur l'usine est donc perçu comme une arnaque, car sur les 47 emplois supprimés en 2024, plus de 21 manquent à l'appel : ce sous-effectif annoncé promet surtout des conditions de travail et de vie dégradées, et une précarité accrue des travailleurs.

Correspondant LO

CPF – Itancourt : réaction à l'annonce d'un repreneur

La direction de CPW (Cereal Partners Worldwide), une entreprise qui fabrique des céréales Nestlé pour le petit-déjeuner, vient d'annoncer qu'elle a trouvé un repreneur pour l'usine CPF, à Itancourt, à côté de Saint-Quentin dans l'Aisne, et pour CPUK à Bromborough en Angleterre.

Depuis novembre 2024, la direction avait d'abord affirmé qu'elle voulait fermer le site d'Itancourt, puis qu'elle cherchait un repreneur qu'elle a donc présenté le 12 août.

Pour les salariés, l'inquiétude demeure : en effet, le repreneur, Ecco Group, n'existe que depuis janvier 2025. Pour le site d'Itancourt, Nestlé garantirait un volume de production de 15 000 tonnes, en dessous des capacités de production de l'usine, pendant trois ans voire quatre. Ecco Group devrait trouver le reste afin d'assurer la pérennité du site. Mais, au bout de quinze mois, il pourrait faire un plan de licenciement et modifier les avantages collectifs des salariés. Ecco Group s'engagerait aussi à proposer des mises en retraite anticipées.

À ce jour, les 230 salariés sont partagés entre le soulagement de garder leur emploi et la méfiance sur l'arrivée de ce repreneur qui semble avoir été créé de toutes pièces pour permettre à Nestlé de se débarrasser de deux sites.

Cette annonce vient après des mois pendant

lesquels la direction lanternait les salariés dont beaucoup étaient minés par l'incertitude. Des salariés en colère avaient d'ailleurs bloqué l'usine deux heures, le jour d'une des dernières rencontres entre la direction et les syndicats, pour montrer leur exaspération.

Certains travailleurs ont une expérience des méthodes de Nestlé. Ils viennent d'autres sites du groupe qui ont fermé, dont le site Maggi contigu à l'usine CPF fermé en 2021.

Alors une partie des salariés voudrait avoir la possibilité de se faire muter à l'intérieur du groupe, ce que Nestlé refuse. Pour la direction, les salariés sont transférés dans Ecco Group ou démissionnent. Nombre d'entre eux voudraient obtenir une prime au titre de préjudice moral et des garanties qui dépassent les 15 mois. Les travailleurs se posent de nombreuses questions et craignent une entourage des actionnaires. Ces questions, les actionnaires d'Ecco Group, et de Nestlé auront à y répondre.

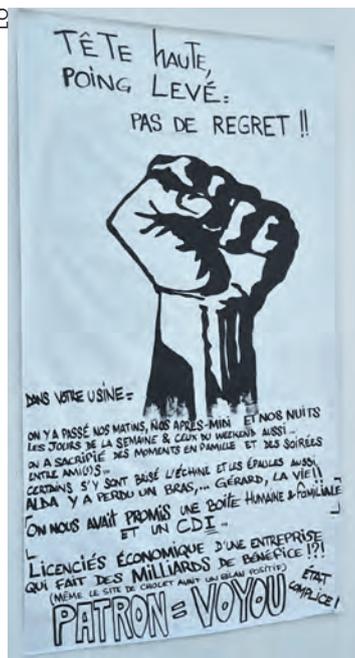
Correspondant LO



Michelin-Cholet :

“tête haute, poing levé, pas de regret !”

Alors que, dès début juillet, toute production avait cessé à l'usine Michelin de Cholet, dans le Maine-et-Loire, la direction a attendu le 18 juillet pour envoyer les lettres de licenciements, ne laissant alors qu'une semaine aux licenciés pour accepter leur congé de reclassement.



Sur les 955 salariés du site, seuls 300 ont un point d'atterrissage : pré-retraite, mutation vers un autre site Michelin ou CDI dans une autre entreprise. Aucune de ces « solutions » n'en est vraiment une : en pré-retraite, on perd un quart

du salaire ; dans une autre usine Michelin, on n'est pas sûr qu'elle ne sera pas la suivante à fermer ; et les CDI retrouvés sont souvent moins bien payés.

Comble de l'absurde, certains travailleurs sont même censés revenir à l'usine en septembre : une quarantaine, proches de la préretraite, qui se demandent bien à quoi le patron va les occuper, et les 80 de l'atelier Z, qui ne sont pas enchantés à l'idée de passer leurs dernières semaines à nettoyer ce coin du site où ils produisaient de la gomme – un lieu spécialement sale.

Et puis, il reste des centaines de travailleurs sur le carreau, à qui le « plan d'accompagnement » signé entre Michelin et tous les syndicats (sauf la CGT) ne garantit aucun avenir. Le patron brasse de l'air avec ses « modules de formation » et ses « cellules de risques psycho-sociaux ».

Mais la réalité, c'est le choix délibéré des actionnaires de bouleverser la vie d'un millier de salariés – en comptant les sous-traitants – pour accroître leurs profits.

Samedi 5 juillet, à l'initiative du comité de lutte, 80 personnes – ouvriers, conjoints, enfants et amis – s'étaient retrouvés sur le parking de l'usine pour un « barbecue de l'amitié ». Après des mois à se serrer les coudes pour tenter de faire plier le patron et de lui arracher des conditions de départ les moins indignes possibles, il n'était pas question que chacun reste dans son coin à broyer du noir. C'était aussi une manière de faire un pied de nez à la direction, qui se vantait dans la presse d'être aux petits soins pour les futurs licenciés et poussait le vice (et le ridicule !) jusqu'à les inviter à venir admirer le « dernier pneu » sorti de l'usine...

Entre le 21 et le 23 juillet, qu'ils aient répondu à leur lettre de licenciement par email, par courrier ou en remettant leur document en main propre, bien des travailleurs ont eu du mal à

avalier l'obligation pour eux d'apposer leur signature sur un document détaillant leur congé de reclassement. Celui-ci est en effet loin des 120 000 euros de prime supra-légale adoptés comme objectif en assemblée générale ; et chacun appréhende les coups bas même après les adieux à l'usine, notamment le flicage des démarches de recherche d'emploi.

Cependant, ainsi que résumé dans une affiche

fabriquée fin juin par l'un des animateurs du comité de lutte : « tête haute, poing levé, pas de regret ! ». Le pire aurait été de se laisser mettre à la porte en silence. Or à travers leur comité, les travailleurs ont montré qu'il était possible de s'organiser pour tenir tête au milliardaire Michelin. Ils n'ont pas gagné le bras de fer, mais la fierté d'avoir relevé la tête, et ça, cela compte.

Correspondant LO

Licencier pour mieux se gaver

C'est avec de telles méthodes que la famille Michelin reste dans le top 100 des plus grandes fortunes de France, à la 81^e position avec un patrimoine de 1,6 milliard d'euros d'après le magazine *Challenges*. Une richesse qui provient de l'exploitation de leurs propres travailleurs, génération après génération, et que les pouvoirs publics se chargent de gonfler encore un peu

plus : alors même que Michelin a réalisé 2 milliards de bénéfices net en 2023 puis en 2024, l'État lui a offert dans un même temps 32 millions d'euros d'exonérations fiscales et 40 millions d'euros de Crédit impôt recherche.

Ce vol à grande échelle au profit des capitalistes, seuls des combats puissants et à grande échelle eux aussi pourront y mettre fin.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : **liberté... de se taire**

Samedi 10 août devant le Parlement britannique, la police a arrêté 532 manifestants. Leur crime ? Une pancarte écrite sur place déclarant : « Je m'oppose au génocide, je soutiens Palestine Action ».

Depuis le 2 juillet, appartenir à l'organisation Palestine Action, ou juste la soutenir, est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 14 ans de prison. À l'initiative de la ministre de l'Intérieur et avec l'appui

de 385 députés, cette association a en effet été interdite suite à l'intrusion de plusieurs de ses militants dans une base militaire et au jet de peinture rouge sur un bombardier de la Royal Air Force. Une action purement symbolique, bien insuffisante pour entraver le massacre en cours à Gaza – mais pour le gouvernement du travailliste Starmer, pas question de tolérer une telle contestation de l'impérialisme et du militarisme.

Ces arrestations de protestataires pacifiques, au nom de la lutte contre le terrorisme, ont choqué, tant il est évident que le gouver-

nement est beaucoup moins gêné par le terrorisme utilisé par Netanyahu contre les Palestiniens. La Grande-Bretagne continue de collaborer militairement avec l'État d'Israël, et Starmer semble moins pressé encore que Macron de reconnaître sur le papier un État palestinien.

Au sein du monde du travail, ceux qui en juillet 2024 ont voté pour le Parti travailliste, avec bien des réserves mais en espérant une politique « moins pire » que celle des conservateurs, en sont pour leurs frais. Dans ce pays qui se targue d'être « la plus vieille démocratie du monde », la répression envers

les militants, écologistes et pacifistes notamment, se durcit au fil des mois.

Ce serrage de vis vise-t-il aussi à faire apparaître Starmer comme un homme fort, afin de couper l'herbe sous le pied d'une extrême droite en progrès, qui accuse le gouvernement d'être incapable de stopper les arrivées de migrants par la Manche ? Pour l'heure, loin de mettre le gouvernement travailliste à l'abri d'éventuelles réactions populaires face au budget d'austérité qui sera annoncé à l'automne, les menottes et l'arbitraire alimentent le mécontentement.

Thierry Hervé



Manifestation pour Palestine Action, à Londres le 5 août.

Canada : une grève déterminée

Vendredi 15 août, les hôtesses et stewards de la compagnie aérienne Air Canada ont entamé une grève massive qui se poursuivait en début de semaine, malgré l'injonction du gouvernement fédéral à reprendre le travail.

Les grévistes revendiquent des augmentations de salaire, qui sont très loin d'avoir suivi l'inflation. Les salaires à l'embauche sont particulièrement bas, moins de 2 000 dollars canadiens, soit environ 1 250 euros, alors que la vie est chère dans les grandes villes comme Montréal, Toronto ou Vancouver. Ils dénoncent surtout le temps de travail au sol non comptabilisé, par exemple lors des embarquements, pouvant représenter 30 à 35 heures par mois.

Cette grève se déroule dans le contexte de négociations autour de la convention collective qui datait de 2015. Dès le 16 août, la compagnie a réagi par le lock-out,

c'est-à-dire en annulant l'ensemble de ses vols, afin de faire pression sur les salariés. Des centaines d'avions sont restés au sol, affectant plusieurs centaines de milliers de passagers à travers le monde.

Le même jour, le gouvernement fédéral libéral ordonnait la reprise du travail, jusqu'à ce que les négociations soient tranchées par un organisme soi-disant indépendant. Ce dispositif d'arbitrage obligatoire, qui tourne toujours à l'avantage du patronat, avait déjà été utilisé en 2024 pour s'attaquer aux dockers et aux cheminots en grève.

Le gouvernement et la compagnie n'ont pas lésiné

pour mettre la pression sur les grévistes. La ministre du Travail prétend agir au nom de la « paix industrielle » et pour « protéger les intérêts du Canada » car « ce n'est pas le moment de prendre des risques avec l'économie ». Quant aux dirigeants des plus grandes entreprises canadiennes, ils ont jugé que la grève pouvait causer « un préjudice immédiat et considérable à tous les Canadiens ».

La compagnie avait donc déjà son plan de reprise des vols à partir de dimanche, mais elle a dû le remballer face à la détermination des grévistes. Le syndicat CUPE, à l'origine du mouvement, a annoncé que la grève se poursuivrait malgré l'injonction du gouvernement et, lundi 18 août, les vols n'avaient toujours pas repris.

Malik Rieux

Migrants : encore des morts en Méditerranée

Au moins 27 personnes sont mortes en Méditerranée, au large de l'île italienne de Lampedusa, mercredi 13 août.

Environ 95 migrants étaient partis de Tripoli en Libye, embarquant sur deux bateaux. L'un a pris l'eau, et en voulant se réfugier sur l'autre, les survivants l'ont fait chavirer. Vingt-trois corps ont été sortis de l'eau dont trois mineurs et un nouveau-né. Soixante survivants ont été secourus, huit personnes sont encore portées disparues. Depuis le début de l'année, au moins

700 personnes ont ainsi perdu la vie en tentant la traversée de la Méditerranée.

Le gouvernement italien a passé des accords avec le gouvernement libyen, qui se fait payer pour retenir les migrants de force. Le seul effet de cette politique a été de rendre la traversée bien plus dangereuse.

Trente huit mille cinq cents personnes sont parvenues malgré tout à entrer

en Italie par cette voie maritime, parce que pour nombre de migrants, braver la Méditerranée est le seul moyen d'accéder à une vie meilleure, et de tenter d'offrir à leurs enfants un avenir digne de ce nom.

Le gouvernement italien est loin d'être le seul responsable. Tous les gouvernements européens, et celui de la France en premier lieu, mènent la même politique criminelle consistant à transformer l'Europe en forteresse.

Aline Urbain

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Normandie Région de Rouen

Judi 21 août :
Sotteville-lès-Rouen
Vendredi 22 août :
Oissel, Rouen
Samedi 23 août : Dieppe

Seine-et-Marne

Judi 21 août : Meaux
Vendredi 22 août :
Chelles
Samedi 23 août :
Champs-sur-Marne,
Noisy-le-Grand

Dordogne, Limousin

Judi 21 août : Brive
Vendredi 22 août :
Limoges
Samedi 23 août :
Brive, Limoges

Toulouse

Judi 21 août : Colomiers
Vendredi 22 août : Auterive
Samedi 23 août : Muret,
Colomiers, Toulouse

Ain

Judi 21 août : Oyonnax
Vendredi 22 août :
Bourg-en-Bresse
Samedi 23 août :
Bourg-en-Bresse

Bretagne

Judi 21 août : Lanester
Vendredi 22 août :
Vannes
Samedi 23 août : Lorient

Lorraine

Judi 21 août : Metz
Vendredi 22 août :
Thionville
Samedi 23 août :
Longwy, Jœuf



Charente-Maritime

Lundi 25 août :
La Rochelle
Mardi 26 août : Niort
Mercredi 27 août :
La Rochelle
Judi 28 août : Rochefort
Vendredi 29 août :
La Rochelle
Samedi 30 août :
Rochefort

Pyrénées

Lundi 25 août :
Saint-Jean-de-Luz
Mardi 26 août :
Saint-Jean-de-Luz
Mercredi 27 août : Pau
Judi 28 août : Tarbes
Vendredi 29 août : Tarbes
Samedi 30 août : Pau

Pays de la Loire

Lundi 25 août :
Nantes, Ancenis
Mardi 26 août :
La Roche-sur-Yon
Mercredi 27 août : Angers
Judi 28 août :
Cholet, Bressuire
Vendredi 29 août :
Trélazé,
Les Ponts-de-Cé
Samedi 30 août : Saumur